



INFO-PARENTS OCTOBRE 2026

SECTION : ÉCOLE

Bonjour chers parents,

L'automne s'installe tranquillement et à l'école, les routines sont bien établies.

Afin de limiter le nombre de courriels envoyés aux parents, nous tenterons de faire un envoi par mois (ne tient pas compte des courriels du service de garde). Veuillez noter qu'il est possible que nous vous envoyions d'autres courriels (rappels, demandes d'information de dernière minute, annulation d'activité, etc.) si cela s'avérait nécessaire.

Bonne lecture!

Je vous invite à consulter notre site web : <https://cssdn.gouv.qc.ca/notredame/>

Vous allez y retrouver une section importante : Informations aux parents

Myriam Chabot
Directrice

Dates à retenir :

5 octobre : Journée pédagogique

12 octobre : Congé pour tous (Action de grâce)

21 octobre : Conseil d'établissement 18h45

Conseil d'établissement

La deuxième séance du conseil d'établissement aura lieu le 21 octobre à 18h45 au local de l'Accueil de l'école Notre-Dame. Les parents qui désirent y assister peuvent se présenter sur place en annonçant leur présence par courriel à notre-dame@cssdn.gouv.qc.ca.

Processus de plainte

Vous êtes insatisfait à la suite d'un événement survenu dans l'un des établissements scolaires du CSSDN? Consultez la procédure de traitement des plaintes pour connaître les étapes à suivre. [Le document est sur le site web de l'école.](#)

Facturation du matériel didactique

Vous avez reçu la facturation du matériel didactique de votre enfant. Merci de suivre les directives suivantes pour le paiement. Si votre situation est plus complexe, il faut contacter le secrétariat de l'école pour établir une entente particulière.

Modes de paiement à privilégier	Paiement total de la facture Ou 1^{er} versement de la moitié de la facture	2^e versement de la dernière moitié de la facture
1. Paiement par Internet	Date limite : 14 novembre 2026	Date limite : 23 janvier 2027
2. Paiement par chèque	Date limite : 14 novembre 2026	Chèque postdaté au 23 janvier 2027 <u>envoyé avec le 1^{er} paiement</u>
3. Argent comptant dans une enveloppe adressée au secrétariat Notre-Dame	Date limite : 14 novembre 2026	Le paiement en argent doit se faire en un seul paiement au plus tard le 13 novembre 2026

Tenue vestimentaire adaptée et identifiée

Nous vous invitons à fournir à votre enfant des vêtements appropriés à la température fraîche du matin et celle plus chaude de l'après-midi. Il est aussi important d'identifier chacun des vêtements de votre enfant. Il arrive régulièrement que le personnel retrouve des vêtements non réclamés. À l'école, nous leur rappelons de ranger adéquatement les effets personnels, afin d'éviter les pertes ou les rachats durant la saison.

Inscription au secondaire

Il est le temps de planifier les inscriptions pour les programmes au secondaire. Vous aurez toutes les informations sur le site du centre de services : <https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/outils-pour-les-parents/decouvrez-le-secondaire/>

Portes ouvertes des écoles Guillaume-Couture et Champagnat

3 octobre 2026, de 8 h 30 à 12 h 30

SECTION : SERVICE DE GARDE

Règles de fonctionnement

Il est important de prendre connaissance des règles de fonctionnement du service de garde. Le document vous a été transmis par courriel et se retrouve également sur le site web de l'école dans la [section du service de garde](#).

Changement de fréquentation

Tout changement de fréquentation de votre enfant doit être signalé par écrit à la technicienne du service de garde avant le vendredi, 12h00, pour la semaine suivante. Advenant un tel cas, les frais de garde vous sont chargés selon les tarifs de l'ancienne réservation jusqu'à la fin de la semaine en cours.

Crédit pour absence de l'élève pendant les jours de classe

- Les frais de garde sont payables en conformité à la réservation de base. Un crédit sera appliqué seulement à partir de la 3e journée d'absence consécutive à l'école et au service de garde, et ce, à la demande écrite du parent. Le billet médical n'est pas obligatoire ;
- Il n'est pas possible d'effectuer une modification de fréquentation pour un voyage, une sortie scolaire ou une activité parascolaire. La facturation habituelle s'applique durant ces périodes.

Modification de la tarification du service de garde :

Nous avons dû ajuster la tarification, à la suite des modifications soumises par le ministère. Voici les nouveaux tarifs :

MATIN	7h00-7h55	3.00\$
MIDI	11h20-12h45	4,70\$
PRÉSCOLAIRE	14h02-15h10	3,65\$
FIN DE JOURNÉE	15h10-18h00	9,35\$
TARIF SUBVENTIONNÉ	2 à 3 périodes par jour (excluant la période préscolaire)	10.00\$
PÉDAGOGIQUES	7h00-17h30	17.05\$ (+ max. 35.00\$ frais activités et/ou transport)

Facturation pour 2026-2027

Un premier état de compte a été déposé sur Clic Parent. Vous aurez toujours jusqu'au 1^{er} jour du mois suivant pour effectuer le paiement (la date limite de paiement du mois de septembre sera le 1^{er} octobre). Pour les gardes partagées, chaque parent devra avoir son propre état de compte.

Une procédure détaillée vous a été transmise par courriel la semaine dernière, concernant : la facturation, l'explication de l'état de compte et les méthodes de paiements possibles. Je vous invite à consulter ce courriel et à le conserver précieusement.

Merci de votre précieuse collaboration.

Julie Duquette, technicienne au service de garde

418-838-8548 (poste 62640)

service-garde.notre-dame-levis@cssdn.gouv.qc.ca